

# Conditions Générales du Programme de fidélité « Club DIA »



## 1 - Objet du Programme « Club DIA »

- 1) La Société Ed, Société par Actions Simplifiée au capital de 216.399.915 Euros dont le siège social se situe 120 rue du Général Malleret Joinville – 94405 VITRY S/SEINE CEDEX et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro B 381 548 791 (ci-après désignée la « Société Ed ») a mis en place dans les magasins à enseigne Ed et DIA situés en France métropolitaine (Corse comprise) souhaitant y participer (ci-après « les Magasins »), un programme de fidélisation de clientèle (« Programme de fidélité ») par l'intermédiaire d'une carte dite de fidélité (La « Carte Club DIA »).
- 2) La Carte Club DIA permet à son bénéficiaire (ci-après « le Bénéficiaire ») sur simple présentation de celle-ci lors de son passage en caisse, de profiter notamment de promotions et de réductions de prix immédiates sur certains produits dans les Magasins. Il est précisé que les Magasins, ne proposeront pas nécessairement les mêmes offres pour les mêmes produits et au même moment. Lors de la diffusion des offres, il sera indiqué leur périmètre et leurs limites.
- 3) Le Programme de fidélité est ouvert à tous les titulaires de la Carte Club DIA, en cours de validité.
- 4) La Carte Club DIA n'est en aucun cas une carte de paiement.
- 5) La liste des magasins participant est disponible sur [www.clubdia.fr](http://www.clubdia.fr)

## 2 - Adhésion au Programme de fidélité

- 1) **La Carte Club DIA est gratuite.** Elle est retirée auprès des Magasins, contre la remise, par le client, d'un bulletin d'adhésion disponible dans les Magasins dûment rempli.  
Seules les personnes physiques âgées de plus de 18 ans peuvent bénéficier du Programme de fidélité. Une personne morale (société, comité d'entreprise, association...) qui effectuerait des achats pour son compte, ne peut en aucun cas bénéficier ou faire bénéficier à une personne physique (même si cette dernière a adhéré au Programme de fidélité) des avantages du Programme de fidélité.
- 2) Il ne pourra être délivré qu'une seule Carte Club DIA par foyer (personnes vivant sous le même toit). Cette Carte Club DIA est composée d'une carte principale et de 2 cartes porte-clés afin de permettre aux membres d'un même foyer de bénéficier des avantages susvisés.  
Tout bulletin d'adhésion comportant une anomalie (incomplet, erroné, illisible) ne sera pas pris en compte. Les informations signalées d'un ou plusieurs astérisques et demandées dans le bulletin d'adhésion, sont facultatives.  
Les Bénéficiaires autorisent toutes les vérifications concernant leur identité et leur domicile par la Société Ed, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des bulletins d'adhésion reçus.

## 3 - Les avantages du Programme de fidélité

Les avantages suivants sont soumis à présentation de la Carte Club DIA :

**Les « réductions immédiates » :** Le Bénéficiaire pourra bénéficier de réductions immédiates en caisse sur des produits signalés en Magasin, par des affichettes, et/ou dans les catalogues ou par tout autre moyen. Ces réductions seront déduites immédiatement de son ticket de caisse.

Les « réductions immédiates » pourront être **limitées** à un nombre de produits **par offre et par foyer** précisé sur le support publicitaire de l'opération. Par la suite, la Société Ed pourra développer de nouveaux avantages :

**Les « coupons fidélité » :** Les coupons sont disponibles dans l'ensemble des magasins Ed et DIA. Ils sont valables uniquement sur présentation de la Carte Club DIA avec laquelle ils ont été obtenus (même numéro inscrit sur les coupons), pour les produits et au cours de la période de validité indiqués. Les coupons sont personnels et non transférables.

Les coupons sont imprimés uniquement dans le magasin où la carte Club DIA a été remise au client.

Pour modifier le magasin dans lequel vous les recevrez, contactez le Centre d'appels Club DIA au 0 800 74 69 74 (appel gratuit depuis un poste fixe). Après quelques jours, les coupons seront remis dans le magasin choisi.

Les coupons ne peuvent faire l'objet d'un échange ou d'un rendu de monnaie et leur utilisation est strictement limitée aux seuls produits indiqués.

Pour obtenir la remise, les coupons devront être remis à la caissière avant l'émission du ticket d'achat. A défaut, les coupons ne pourront être pris en compte et les remises correspondantes ne pourront s'appliquer.

Les coupons imprimés lors du passage en caisse pourront être utilisés pour les achats futurs. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés pour l'achat à l'issue duquel ils ont été imprimés.

Si un produit est concerné par plusieurs coupons, les remises seront appliquées selon l'ordre suivant : 1° Coupons de réduction de prix, 2° Cadeau donné pour l'achat de plusieurs unités, 3° Pourcentage de remise sur montant final 4° Remise d'un montant déterminé fixe sur montant final.

Chaque remise réduit le prix sur lequel sera appliqué le coupon suivant selon l'ordre indiqué ci-dessus.

Deux coupons identiques ne peuvent être cumulés sur un même ticket :

Tout coupon coupé ou détérioré sera invalide. Les coupons perdus ne pourront être réimprimés et seuls les coupons originaux pourront être acceptés (photocopie non valable).

L'échange de coupons est soumis aux règles de fonctionnement général du Club DIA. Dans tous les cas, ils devront remplir les conditions exigées dans le texte du coupon pour que celui-ci soit effectif.

Pour toute information ou problème dans l'utilisation des coupons, il est possible de contacter le Centre d'appels Club DIA au 0 800 74 69 74 (appel gratuit depuis un poste fixe).

## 4 - Retrait de « La Carte Club DIA »

1) Tout manquement aux présentes conditions générales, dont la gravité justifierait à elle seule la restitution de la Carte Club DIA aux torts exclusifs du Bénéficiaire, toute utilisation abusive ou frauduleuse par tout détenteur de la Carte Club DIA ou tout tiers agissant pour le compte d'un détenteur de carte, pourra entraîner de plein droit la restitution de La Carte Club DIA et/ou l'annulation des avantages liés au Programme de fidélité.

2) Les avantages acquis en violation des présentes conditions générales ou par une utilisation abusive ou frauduleuse de la carte seront annulés sans compensation d'aucune sorte.

# Conditions Générales du Programme de fidélité « Club DIA »



## 5 - Perte, vol ou détérioration de « La Carte Club DIA »

Dans le cas où le Bénéficiaire perdrait, se ferait voler ou détériorerait la Carte Club DIA, il pourra se rendre dans un Magasin pour remettre les éléments de la Carte Club DIA restant en sa possession et remplir un nouveau bulletin de carte afin d'obtenir une nouvelle Carte Club DIA. Le renouvellement de la Carte Club DIA annulera les avantages acquis avec l'ancienne Carte Club DIA.

## 6 - Changement d'adresse / Informations personnelles

Tout changement d'adresse, de nom, ou toute indication pouvant être nécessaire, devra être notifié à la Société Ed, dans les meilleurs délais, en se rendant dans un Magasin pour remplir un bulletin précisant les changements des données personnelles. Le Bénéficiaire garantit l'exactitude des informations fournies et sera seul responsable de toutes les indications erronées, incomplètes ou obsolètes.

## 7 - Modifications du Programme de fidélité

La Société Ed se réserve le droit de modifier ou de supprimer à tout moment, sous réserve d'en informer par courrier et/ou par affichage en magasin les Bénéficiaires en respectant un préavis d'un mois, le Programme de fidélité (conditions d'adhésion, avantages liés à la Carte Club DIA...) et/ou les modalités de l'utilisation de La Carte Club DIA.

## 8 - Informatique et libertés

En souscrivant au Programme de fidélité, le Bénéficiaire consent à l'utilisation des données personnelles qui le concernent par la Société Ed et par les sociétés qui exploitent les magasins à enseigne Ed et DIA qui proposent ce Programme de fidélité.

Les données personnelles collectées lors de l'adhésion ou lors de l'utilisation de La Carte Club DIA lors de chacun des passages en caisse sont obligatoires (hormis celles signalées d'un ou plusieurs astérisque(s) et nécessaires pour bénéficier des avantages du Programme de fidélité, et permettent à la Société Ed de mieux connaître le Bénéficiaire pour lui adresser des informations et des offres ciblées en fonction de ses achats, de ses centres d'intérêts et de ses attentes. Elles sont traitées par un sous-traitant et seront conservées par la Société Ed sauf en cas d'inactivité de la Carte Club DIA où elles seront détruites après 2 ans.

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés, la Société Ed a procédé à la déclaration de son fichier. Le Bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification en écrivant à « SAS Ed – Service fidélisation – 120 rue du Général Mailleret Joinville 94405 Vitry-sur-Seine ». En communiquant ses coordonnées et sauf opposition de sa part, manifestée lors de son adhésion ou ultérieurement à tout moment, le Bénéficiaire accepte que :

1. La Société Ed ou toute société qui exploite les magasins à enseigne Ed ou DIA puisse adresser au Bénéficiaire par voie de courrier postale une lettre d'information ou toutes informations concernant ses produits, promotions et services.
2. La Société Ed puisse céder les données collectées le concernant (hors adresse électronique et numéro de téléphone portable) à toutes sociétés du Groupe Carrefour ainsi qu'à des sociétés partenaires afin de lui adresser des informations commerciales.

Si le Bénéficiaire le souhaite, il pourra, en remplissant les champs « Email » et « Tél. portable », recevoir par voie de courrier électronique et/ou de SMS, des informations ou toutes offres concernant les produits et services par ces médias de la part de :

1. La Société Ed ou toute société qui exploite les magasins à enseigne Ed ou DIA.
2. De sociétés partenaires à la Société Ed qui dans ce cadre pourront accéder aux informations qui concernent le Bénéficiaire. En outre, le Bénéficiaire demande à recevoir, sous les réserves éventuelles décrites ci-dessus, des informations commerciales.

## 9 - Acceptation des conditions générales d'utilisation de la Carte Club DIA

Le simple fait d'adhérer au Programme de fidélité entraîne l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales. Les conditions générales d'utilisation de La Carte Club DIA peuvent être obtenues le site Internet [www.clubdia.fr](http://www.clubdia.fr) ou, sur simple demande, à l'accueil des Magasins.

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis au tribunal compétent désigné par le Code de Procédure Civile.

**0 800 74 69 74**  
Appel gratuit depuis un poste fixe<sup>(1)</sup>

(1) En France métropolitaine